

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 24 FEVRIER 1846.

No. 6

## CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE.

Me demanderez-vous encore pourquoi ? et vous le dirais-je sous une autre forme ? C'est que la vérité donne du courage pour gravir les montagnes, pour habiter les déserts et s'accoutumer au soleil. Un missionnaire part sachant bien qu'il ne verra que dix ans : que lui importe ? La vérité qu'il annonce est éternelle, l'éternité lui rendra les jours qu'il aura perdus. Nul ne vous rendra les vôtres, ô hommes qui ne travaillez que pour vous, nul ne sera votre récompense que vous-même. Mais Dieu se souvient d'un verre d'eau donné en son nom ; l'apôtre le sait, il quitte sa patrie, sa famille, il se quitte lui-même pour porter jusqu'aux extrémités du monde le verre d'eau de la vérité, et c'est ce verre d'eau, protégé par Dieu, qui l'envoie, et par la charité qui le porte, c'est ce verre d'eau qui triomphe de l'espace où tous les conquérants ont péri. Suivons ses destinées, et, après l'avoir vu aux prises avec la nature, voyons-le aux prises avec la chair et le sang.

De même que l'espace, l'humanité a en elle des ressources infinies contre l'expansion de l'universalité. La première est sa division par races. Car, bien que le genre humain sorte d'un tronc unique et primordial, et que le même sang coule dans ses veines, cependant il a une facilité extrême, et presque inexplicable, à tirer de cette unité primitive des générations distinctes par leur physiologie, leur aptitude, leurs goûts, leurs mœurs et leur histoire. Si ces caractères distinctifs étaient variables et intransmissibles, il n'y aurait pas de races ; la race suppose à la fois une variation dans l'espèce et la perpétuité de cette variation ; c'est à dire le concours d'une force mobile pour produire la diversité, et d'une force immuable pour le maintenir. Quelque difficile qu'il soit de comprendre ce phénomène, jusque-là que des savants ont mieux aimé douter de l'origine commune du genre humain, toutefois, il nous touche de si près et par tant de côtés, que nous le constatons à tout moment dans les familles, les provinces et les nations. Quiconque a voyagé reconnaît au premier coup-d'œil un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Allemand, peuples pourtant si voisins les uns des autres, et liés ensemble depuis plus de mille ans par la religion, la paix, la guerre, le commerce, les lettres, les arts, et presque par un même ciel, tant les différences de climat y ont de modération. En France même, sous l'empire d'une unité sociale qui a eu sans doute sa gradation, mais qui a toujours existé plus ou moins, le type des provinces de la monarchie est encore saisissable à l'œil de l'observateur. Il ne confondra jamais le Français du nord avec le Français du midi, le Breton avec l'Aquitain, le Bourguignon avec l'Auvergnat. Si telle est la puissance de la race dans des contrées limitrophes, malgré tant de causes qui devraient l'annuler, que sera-t-elle lorsqu'il s'agira du Grec et de l'Hindou, du Caraïbe et du Chinois ? Trois grandes races primitives, celles de Sem, de Cham et de Japhet, ont rompu le genre humain en trois branches marquées d'un énergique caractère de diversité ; et, dans ces branches même la diversité s'est multipliée presque à l'infini, avec une mobilité et une persévérance égales l'une à l'autre, et qui font du monde moral ce que la distance, la configuration et le climat ont fait du monde physique, un théâtre rebelle à toute tentative d'universalité. Il le fallait encore, afin que les races, se contrebalançant, nos destinées ne fussent pas à la merci du premier peuple qui aurait été le plus fort.

Cet obstacle n'était pas préparé contre la puissance de la vérité et de la charité : aussi la société catholique a passé par dessus avec un très facile élan. De la race de Sem, où elle avait toutes ses racines d'antiquité par le peuple juif, elle s'est jetée sur la race de Japhet, qui remplissait l'Europe, sans négliger l'Afrique, la vieille patrie de Cham. Associée aux grands rameaux, son mélange avec les rejetons inférieurs n'a plus été qu'un jeu ; les Barbares, l'un après l'autre, l'ont reconnue pour leur mère ; et quand les deux Indes s'ouvrirent à l'Orient et à l'Occident devant nos heureux navigateurs, les cent races de ces nouveaux continents ne regardèrent pas à la peau de l'Eglise : elle était colorée par le sang de Jésus-Christ qui est le sang universel.

Cette assimilation de la société catholique à toutes les races humaines est d'autant plus remarquable, Messieurs, qu'elle ne sont pas toutes au même état de culture sociale, et qu'outre la distinction de leur caractère natif, elles appartiennent encore à des âges différents, qui sont la barbarie, la civilisation, la décadence et l'état sauvage.

La barbarie est l'enfance des races. Elle se reconnaît à la prépondérance du corps sur l'esprit. Le barbare vit du sang et non de la pensée

Quand, au contraire, l'esprit commence à prévaloir sur le corps, c'est le règne de la civilisation qui s'annonce, règne illustre consacré par le développement des lettres, des sciences et des arts, par une activité grave et simple qui remplit la vie en l'élevant. A l'époque de décadence, le corps reprend le dessus, non plus le corps grossier du barbare, mais le corps poli, parfumé, usé, pétri d'intelligence, et, toutefois, revenu aux instincts les plus vils, que l'ignorance n'excuse plus que la vigueur n'explique pas, et qui font de l'âme ainsi tombée le réparateur ignoble d'un égoïsme délicat et subtil. L'état sauvage, le dernier de tous est le retour à la barbarie, mais à une barbarie ruinée, qui n'est plus même comme capable de soutenir les rudiments d'une société.

Il n'est pas malaisé, Messieurs, de saisir quels obstacles l'expansion de l'universalité rencontre dans ces âges si divers des générations, et de quelle souplesse d'organes l'Eglise doit être douée pour se les assimiler, sans rien perdre elle-même de la plénitude de son âge et de l'éternité de sa civilisation. Vous savez si elle a réussi. S'agit-il de la barbarie ? elle a converti ces nuées d'hommes qui ont dévoré l'empire romain. S'agit-il de la civilisation ? elle s'est formée au siècle d'Auguste, elle a formé elle-même le siècle de Léon X et celui de Louis XIV. S'agit-il de la décadence ? le Bas-Empire est là pour y dire son action. S'agit-il enfin de l'état sauvage ? elle a créé le Paraguay, et des rives de la Plata aux lacs et aux montagnes du Canada, elle s'est fait aimer par les tribus errantes des deux Amériques, d'un amour naïf et saint qui touche plus le cœur que les scènes mêmes des catacombes et des martyrs. Elle a donc tout soumis, elle s'est tout assimilée dans l'échelle des races et des âges sociaux : les peuples enfants, les peuples virils, les peuples vieillards, les peuples retournés à l'enfance. Mais ce n'est point encore là le succès le plus décisif de son universalité ; en ayant eu affaire aux races elle a eu affaire à quelque chose de plus terrible que des différences d'origine, de culture et des mœurs, elle a rencontré l'obstacle de la nationalité.

Une nation est une race condensée dans un territoire et dans une organisation. L'organisation n'est autre chose que l'unité résultant d'un pouvoir hiérarchique, législatif, judiciaire et administratif. Ce pouvoir, ce sont les entrailles mêmes de la nation, toute sa vie, toute son histoire, tout son orgueil, puisqu'elle n'est un corps que par lui, qu'elle n'agit que par lui, qu'elle ne subsiste que par lui. Ce seul mot, Messieurs, vous relève l'abîme ou nous voici tombés. Une nation est une unité réelle et organique, ayant la totalité des attributs du pouvoir, et par conséquent, lorsque la société catholique, ayant aussi la totalité des attributs du pouvoir, se présente à une nation, elle ne lui demande ni plus ni moins que d'admettre chez elle, à ses foyers, sur ses places, dans ses conseils, une autre hiérarchie que sa hiérarchie nationale, une autre législature que sa législature nationale, une autre magistrature que sa magistrature nationale, une autre administration que son administration nationale, une autre unité que son unité nationale, une autre vie que sa vie, une autre souveraineté que sa souveraineté. Je vous adjure, Messieurs, cela, est-il possible ? Le poète l'a dit :

On ne partage pas la grandeur souveraine.

Et l'on demande à une nation de partager sa pourpre ; l'on veut que, comme saint Martin coupa son manteau en deux pour en couvrir un pauvre, une nation coupe en deux son manteau pour le donner non pas à un pauvre, mais à un plus riche qu'elle-même, à une société qui se prétend universelle, et qui, par là fait, n'a aucune limite assignable dans l'espace et dans le temps ! Je vous le répète, humainement, cela est possible ?

Il faut bien que la difficulté soit grande, puisque encore aujourd'hui, vous le savez, malgré l'ascendant d'une chose accomplie, quoique la France soit une nation catholique et que les idées de liberté de conscience y soient fort goûtées, cependant un des obstacles à la réconciliation religieuse des esprits, dans notre patrie, c'est le préjugé qui nous reproche d'appartenir à un souverain étranger. Je ne le justifie pas, mais il existe ; il est pardonnable peut-être à qui n'est pas éclairé de la lumière divine, et qui laissant de côté l'histoire, juge des choses les plus profondes par certaines apparences ou conclusions du sens commun. Ne l'oublions pas, Messieurs ; dans nos discussions sachons compatir à ceux qui n'ont pas la même foi que nous, et auquel nous demandons le respect d'un miracle aussi étonnant que le miracle de la catholicité. Car ce miracle enfin, malgré son incompatibilité apparente avec les droits sacrés des nations, il s'est accompli. Il est admis en Europe et chez tous les peuples civilisés de l'ancien et du nouveau conti-

nent, qu'il existe deux puissances distinctes par leur nature et leur objet, toutes les deux venant de Dieu, toutes les deux souveraines chacune dans leur sphère, pouvant se préparer ou s'unir selon des conditions équitables réciproquement acceptées. Ce dogme, à la fois humain et divin, est regardé comme l'un des palladiums de la liberté et de la civilisation, et malgré l'influence des préjugés nationaux, nulle intelligence ne comprendrait plus une religion puisant sa vie à la même source que les droits et les intérêts temporels, gouvernée par les mêmes lois et soutenue par les mêmes mains. Notre siècle, Messieurs, s'est ouvert sous ces grands auspices d'un traité entre les deux puissances, entre la société catholique représentée par un vieillard dont le prédécesseur était mort captif, et la société française représentée par un jeune consul, mais que la victoire avait vidé avant le temps et préparé par un de ces offices solennels qui fondent ou qui sauvent les nations. A sa voix, malgré le sourire encore vivant du dix-huitième siècle, les enseignes de la République et la croix de Jésus-Christ se baissèrent pour se reconnaître et se toucher, et l'Europe étonnée, voyant le vainqueur des Pyramides couvrir cet embrassement de la magie de son renom, connut que Jésus-Christ était encore le maître du monde.

Je devrais m'arrêter là; Messieurs, car que dire de plus? Que reste-t-il dans le miracle de la catholicité qui ne soit révélé à votre admiration? Peut-être, Messieurs, peut-être! De la race et de la nationalité naissent dans le cœur de l'homme l'amour de la patrie, sentiment profond et exclusif, qui se nourrit de l'histoire du passé et des souvenirs de notre vie personnelle, où se rapporte tout ce que nous avons vu, fait et été, depuis les jours bénis de notre enfance jusqu'aux agitations de notre maturité et à la perspective de notre tombeau. Là, tout est saint, là, rien n'est à perdre; aucune transaction ne doit toucher le seuil d'un endroit de notre âme aussi révéré. Mais, notre inscription dans une autre société, qui est universelle, notre adhésion à des pensées et à des lois d'un ordre plus grand, notre association à d'éternelles destinées ne flétriront-elles pas jusqu'à sa racine l'amour de la patrie? Ici, Messieurs, vous du moins qui êtes chrétiens, vous pouvez répondre pour moi. Vous savez avec quel art Dieu a fondu dans votre cœur le sentiment catholique et le sentiment patriotique; par quel mouvement simple et inaperçu de vous-même, vous ne faites qu'une seule chose de la maison de votre enfance, de l'Eglise, du cimetière, des bois, des champs, de la prière et de l'amitié, chers et pieux éléments de votre vie, dont elle n'est pas plus embarrassée que la fleur ne l'est de la terre où elle puise sa sève et du ciel où elle respire. L'histoire du monde répond à l'histoire de votre cœur. Elle a dit assez haut quels furent partout, dans les batailles et dans les conseils, le dévouement des catholiques, aux jours où la patrie le réclame. Elle a dit si le patriotisme a diminué dans le monde depuis Jésus-Christ, et si, comme autrefois, parce que le temple s'est agrandi, on ne combat plus pour l'autel et le foyer, ces deux choses sacrées que les anciens ne séparaient pas. Le doute n'est pas possible à cet égard. Chaque nation catholique a eu ses Machabées; la religion a pris parti dans leur gloire et leurs intérêts sans cesser d'être universelle, elle a bûni sans trahison les drapeaux opposés, elle a chanté la victoire et honoré la défaite à la fois, comme Dieu, du haut de son trône, malgré la diversité des peuples et des événements, étend sur tous l'impartialité passionnée de son amour. Nul ne s'y trompe; tout le monde sent que la patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un par l'autre, s'élèvent l'un par l'autre, et que, touchant à la poitrine de chacun de nous, le ciel et la terre y rendront ce cri célèbre :

A tous les cœurs chrétiens que la patrie est chère!

Comment cette fusion a-t-elle pu s'opérer? Par quel mystère le temps et l'éternité rendent-ils en cela le même son? Peu nous importe de le couvrir, découvrir ou de l'ignorer. Acceptons les bienfaits de Dieu, même quand nous ne savons pas dans quel trésor il les a puisés. C'est lui qui a fait la patrie, c'est lui qui a fait l'Eglise, c'est lui qui a fait aussi l'amour qu'il nous demande pour tous deux.

Ma tâche est accomplie, Messieurs; le prodige de la catholicité vous est connu tout entier. Il a sa racine première dans l'unité publique des esprits fondés par la doctrine catholique; cette unité a reçu une organisation qui n'en est point séparable, et qui en fait un corps vivant doué de tous les attributs du pouvoir social; et enfin, l'unité doctrinale et organique, en dépit des résistances de la nature et de l'humanité contre toute expansion illimitée, a fini par s'épanouir en ce royaume universel que l'Ecriture appelle le Royaume de Dieu.

Toutefois, Messieurs, ce royaume n'est pas universel d'une universalité absolue; on y entre par un acte de volonté, on en sort aussi par un acte de volonté. Plusieurs d'entre vous lui sont encore étrangers je les conjure de voir s'ils doivent plus longtemps lui refuser leur obéissance. Ont-ils loin de lui assis leurs idées dans le repos? Ont-ils rencontré quelque unité dans les esprits? Sont-ils satisfaits d'eux-mêmes et du monde? S'ils ne le sont pas, que tardent-ils à entrer dans le royaume de l'immutabilité, de l'unité, de l'universalité? Les merveilles qu'ils ont entendues sont assez visibles pour émouvoir leur intelligence, et la lumière qui leur manque encore est celle même qui les attend au sanctuaire, et qu'on ne voit jamais du dehors. Je les appelle donc à l'intérieur; je leur dis: Venez et goûtez. Un jour du dedans vous vaudra mieux que mille du parvis.

(Lu suite au prochain Numéro.)

## MOUVEMENT RELIGIEUX.

Tous les yeux, aujourd'hui, sont ouverts sur la situation religieuse de l'Allemagne. Bâti en bûche par le bélier du rationalisme, ou plutôt du radicalisme religieux, l'édifice protestant, qui était déjà lézardé de fond en comble, menace ruine, et les efforts du piétisme dogmatique, combinés avec ceux du pouvoir politique, ne pourront retarder sa chute. La Réforme le comprend elle-même, et les cris de désespoir qui sortent de ses rangs ressemblent beaucoup à un *saure qui peut*.

Dans ces circonstances, il devient de plus en plus nécessaire de suivre les principaux organes du protestantisme germanique dans le développement si varié de leurs idées de reconstruction. Quant à l'édifice, tel qu'il est, de l'aveu de tous, on ne peut ni le réparer ni le conserver. Mais, autant ils sont d'accord sur ce point, autant ils s'entendent peu soit sur le système à suivre, soit sur les causes de la ruine imminente de ce qu'ils appellent l'Eglise protestante. Ce double dissentiment donne lieu à de curieuses révélations, et nous les enrégistrons avec empressement.

On sait que le gouvernement prussien, se croyant fort intéressé à maintenir le fantôme d'une Eglise protestante, a mis toutes ses espérances dans un congrès politico-ecclésiastique qui doit s'assembler à Berlin. Ce sera une sorte de consultation médicale à laquelle assisteront des docteurs appelés de toutes parts au secours d'un malade désespéré. Mais, avec une prudence qui lui fait honneur, le roi de Prusse a envoyé d'avance des hommes de l'art pour examiner dans les hôpitaux étrangers les divers traitements qui y sont en usage; car ce n'est pas tout que de connaître la nature et l'étendue du mal, il faut encore se prévaloir de l'expérience de ceux qui ont eu à traiter des cas semblables. D'ailleurs, où n'existent ni règles fixes ni traditions, quoi de plus naturel que de se mettre en quête de précédents? Qui sait? on en trouvera peut-être qui seront du goût des médecins, et qu'abandonnés à eux-mêmes, ils n'auraient jamais en l'esprit d'imaginer.

Le gouvernement prussien a donc envoyé dans la Grande-Bretagne le pasteur Sydow, prédicateur de la cour et de la garnison de Potsdam, avec mission d'examiner à fond les constitutions si opposées des Eglises d'Angleterre et d'Ecosse, et de voir ce qu'on pourrait leur emprunter au profit de cette pauvre Eglise protestante d'Allemagne, que les docteurs assemblés à Berlin doivent créer, fonder ou ressusciter; nous ne savons vraiment lequel. Il est bon de savoir que le docteur Bunsen, qui s'est rendu si tristement célèbre en niant hardiment à Rome l'existence de la convention *Spiegel*, que lui-même avait négociée et signée à Berlin, avait déjà pris l'initiative en formulant un projet de constitution évangélique dans un ouvrage intitulé: *De l'Eglise de l'avenir*. Il y propose un système hiérarchique entièrement semblable à celui de l'Eglise catholique, mais qu'il affecte (est-ce ignorance ou mauvaise foi?) d'emprunter à l'Eglise église d'Angleterre. Il veut que la monarchie soit partagée en provinces ecclésiastiques, sous le gouvernement d'archevêques, d'évêques, de doyens et de pasteurs; mais il ne les investit d'aucune véritable autorité (on sait que le protestantisme n'en veut point); car il n'accorde à ses archevêques eux-mêmes que le vain honneur de présider des synodes provinciaux dont les délégués se réuniraient plus tard, et sauf le bon plaisir royal, en un synode national. Tous ces synodes seraient d'ailleurs composés d'un nombre de laïques fort supérieur à celui des membres ecclésiastiques.

Le pasteur Sydow, loin de suivre le docteur Bunsen dans son système d'administration anglicane, paraît avoir concerné toutes ses affections sur le système presbytérien de l'Ecosse. Il y voit le beau idéal d'une Eglise libre et entièrement indépendante du pouvoir politique. Dans la préface de son voyage de découverte ecclésiastique, il déclare nettement que depuis qu'il connaît enfin le système écossois, un jour nouveau s'est montré à son intelligence, et qu'il voit nettement aujourd'hui, grâce à cette bienheureuse lumière, que les protestants d'Allemagne n'ont, ni ne forment une Eglise. Il en conclut que la première chose à faire est de leur en fabriquer une, afin qu'ils aient au moins quelque chose à défendre contre les attaques multipliées de leurs adversaires. Il veut donc que l'on mette incessamment la main à l'œuvre, et que tous concourent à l'édification d'un temple élevé d'après les dessins des architectes indépendants de l'Ecosse. Selon lui, ce n'est qu'à cette condition, que la réforme germanique pourra, une fois en sa vie s'arrogé le titre d'Eglise.

Le gouvernement prussien acceptera-t-il la théorie de l'émancipation complète de son Eglise évangélique? consentira-t-il à admettre que la licence est un moyen efficace et durable d'organiser sa société religieuse? Il est permis d'en douter, et d'ailleurs la théorie sydowienne, quelque séduisante qu'elle soit, a le malheur de déplaire à beaucoup d'évangélistes. Le sieur Brunz, par exemple, n'a rendu compte de l'ouvrage du pasteur de Potsdam que pour l'attaquer à peu près en tous points, et cela par des arguments qu'il est bon de connaître. Il commence par admettre sans hériter (puisse le lecteur nous pardonner cette traduction littérale) que l'Eglise protestante n'existe point comme sujet perceptible, différentiable, et doué d'organes propres à lui assurer la conscience de son être et un libre mouvement qui s'y coordonne; mais, reprend-il, c'est là précisément ce qui la distingue de l'Eglise catholique, d'où il suit que le docteur Sydow et tout ceux qui, comme lui, prétendent donner au protestantisme la forme même apparente d'une Eglise, se font involontairement les complices de la doctrine contre laquelle ils prétendent élever un boulevard.

On dit, ajoute le critique, que l'Etat doit nous abandonner à nous-mêmes dans notre lutte contre l'Eglise catholique, ce qu'il ne faut pas que, sous

prétente de nous prêter assistance, il parvienne à nous dominer. Mais d'abord, en lui opposant l'Etat, ne la combattons-nous point avec les armes qui nous sont propres? Sont-ce nos théologiens ou bien les ministres du cabinet royal qui réclament nos symboles? Et pour ce qui concerne nos rapports pratiques avec l'Eglise romaine lors même que nous serions aussi indépendants du pouvoir temporel que l'est l'Eglise écossaise, *j'aurais nous ne pourrions*, à nous seuls, l'emporter sur elle. Nous ne pourrions pas davantage transiger avec elle, puis-que jamais elle ne consentirait à traiter avec une corporation à laquelle elle ne reconnaît pas le caractère d'une Eglise. Quant à l'indépendance prétendue de l'Eglise d'Ecosse, il cite un professeur d'hébreu qui lui a déclaré avec un vil chagrin que s'il se permettait aujourd'hui de contester le moins du monde dans ses leçons l'inspiration intégrale et littérale de tous les livres saints, demain il serait dépouillé de sa chaire et signalé dans tout le pays comme un hérétique ou comme un athée. Ainsi, dit Brunz, l'Angleterre achète ses institutions ecclésiastiques au prix de sa propre constitution, et l'Allemagne ne pourrait pas acheter une Eglise sydo-wienne à un moindre prix! Ce n'est donc pas une Eglise plus libre, mais plus dominatrice que demande le prédicateur de la cour, et nous savons en effet qu'en certaine région on serait fort disposé à se défaire à vil prix de la science moderne et de tous ses grandioses résultats. Dieu nous préserve, ainsi conclut le critique, de ces deux Eglises libres d'Angleterre et d'Ecosse!

Cette controverse entre deux hommes dont l'un jouit, en Prusse, d'une haute réputation théologique, tandis que l'autre s'y est acquis un grand crédit, comme critique, à son côté piquant aussi bien que son côté sérieux. Les deux adversaires sont d'accord au fond dans leur polémique, car tous deux avouent qu'en Allemagne il n'y a pas d'Eglise protestante. Mais alors, ce qui en porte le nom ne saurait être à leurs yeux qu'une cohue désordonnée, une rébellion sans but contre l'ancienne Eglise, un système de négociations sans mesure et sans terme. Cet état de dissolution devenant de jour en jour plus palpable et plus menaçant, que fera-t-on pour y porter remède? Sydow veut qu'on en vienne à faire une Eglise de ce qui, pendant plus de trois siècles, n'en était pas une; Brunz, au contraire, soutient, non sans quelque raison, qu'on ne le peut sans tomber dans les bras de cette Eglise catholique dont on s'est séparé et qu'il faut absolument combattre, même sans espérance de la vaincre ou de transiger avec elle. En nous apprenant que l'évangélisme ne peut se constituer en Eglise qu'en aliénant le trésor de sa prétendue science, c'est-à-dire en se séparant de son principe vital, qui a le droit de critiquer les saintes Ecritures, de juger de leur authenticité aussi bien que de leur signification, Brunz nous apprend encore qu'en certaines régions, l'on ne demanderait pas mieux que de se défaire de cette prétendue science que l'on a si longtemps protégée, et qui, s'étant épanouie au soleil du radicalisme, a produit l'effrayante société sceptique des *Amis de la Lumière*.

Certes, voilà un assez complet diagnostic du mal organique qui mine l'évangélisme. Mais le dissentiment si profond qui se manifeste déjà quant aux moyens de le guérir, dit assez les destinées futures du congrès évangélique de Berlin. En 1828, le gouvernement bernois faisait célébrer à grand bruit, pendant trois jours, ce qu'il lui plaisait d'appeler son jubilé, c'est-à-dire la troisième fête séculaire de l'acceptation de l'hérésie zwinglienne par le canton. A cette occasion, la Suisse entière était inondée d'ouvrages et de brochures protestants qui prônaient et recommandaient à l'admiration comme à la reconnaissance publiques la grande œuvre de la Réforme. Au-dessus de ces étourdissantes clameurs s'élevait la voix grave d'un prêtre catholique, aussi grand théologien que profond observateur politique. C'était le chanoine Geiger, de Lucerne, vieillard plus qu'octogénaire, qui connaissait à fond ce qui se passait au sein du protestantisme suisse et allemand. Dans un opuscule plein de sens et de vérité, il déclarait ne point s'étonner de toutes les solennités dont on entourait ce prétendu jubilé, attendu que ce serait infailiblement le dernier. Dix-sept années se sont à peine écoulées depuis que cette prédiction a été imprimée, et déjà les deux grandes fractions du protestantisme, les *libertins* et les *serviles*, proclament à l'unisson qu'il n'existe pas (ce qui signifie qu'il n'a jamais existé) d'Eglise protestante. En faut-il une, ou n'en faut-il pas? Cette question préliminaire n'est même pas encore tranchée, et si elle l'était, si tous les protestants ensemble s'entendaient pour construire une Eglise ce serait toujours en prenant pour modèles les ouvriers de la grande plaine de Chaldée qu'ils se mettraient à l'œuvre.

Univers.

#### BULLETIN.

Autre lettre de la Sœur Bruyère. — Lettre du R. P. Baudrand. — Traduction du Packet de Bytown. — Mort de Mgr. Kinsella. — Découverte remarquable.

Nous venons de recevoir nos journaux d'Europe, par le *Cumbria*, nous n'avons pas encore eu le tems de les parcourir, pourtant quant aux nouvelles politiques, il ne nous a pas paru qu'il y eut rien de bien intéressant, si ce n'est ce qu'on a déjà dit sur la loi des céréales et l'affaire de l'Orégon. Au sur plus nous mettons nos lecteurs au fait à mesure que nous aurons visité nos papiers.

— Nous allons continuer la publication des lettres de Bytown qu'on nous fait le plaisir de nous communiquer.

Extrait d'une lettre de la Sœur Bruyère.

« . . . . Maintenant il faut que je vous parle des malades que nous soignons. D'abord nous soignons un riche français, respectable par sa probité, mais malheureusement très-éloigné de ses devoirs religieux. Depuis seize ans qu'il est marié, il n'a rempli aucun point religieux, pas même le signe de la croix, enfin il ne croyait pas qu'il y eut un Dieu, et cela depuis l'âge de dix-huit ans, maintenant il a environ soixante; vous voyez si le regard est vieux. Depuis que nous sommes ici, il va à la messe, chose extraordinaire, et qui a été remarquée de tout le monde. Depuis dix jours qu'il est malade il ne veut d'autre docteur, que ma Sœur Thibodeau, et il n'est gai que quand nous lui faisons des visites. Il demeure tout près du couvent, et il nous envoie chercher aussitôt qu'il est plus mal. Notre Père lui fait souvent des visites, et on espère qu'il va se convertir. Je vous prie de prier pour lui. Sa femme et ses enfans seraient si heureux! Nous soignons aussi plusieurs autres personnes respectables, mais ceux qui nous intéressent le plus sont les pauvres, et nous en soignons qui le sont vraiment. Depuis huit jours nous veillons une Irlandaise pulmonique retirée dans un grenier, couchée sur un canapé par terre; elle est pleine de poux ronds garnis de pattes; il n'y a pas de moyen de la dégarnir entièrement, elle est trop faible. Les dames du voisinage nous apporte notre réveillon que nous prenons seules, elles ne veulent pas que nous apportions rien pour manger.

« Dans le misérable hangar des émigrés est un pauvre Irlandais étendu sur les haillons de la misère sur le pavé, malade depuis deux mois entouré de sa femme qui n'inspire pas moins de compassion que lui, et deux jolies petites filles, la plus âgée a trois ans. Ces pauvres gens ne reçoivent plus rien du gouvernement depuis le mois de septembre, et ils étaient réduits à la plus grande misère; l'homme surtout se mourait faute de soins et de nourriture, il avait reçu ses derniers sacrements, et le P. Moloy le comptait pour mort. Sœur Thibodeau fut le voir avec Sœur Pierre; elle vit par son poulx quelle était sa maladie, nous lui fimes du bouillon que nous lui donnions par cueillerée, et nous recommandions à sa femme ce qu'elle devait faire. Tous les jours nous allions lui porter quelque chose avec une petite chaudière que j'ai achetée, rien de si commode; j'ai parlé de ces pauvres gens à plusieurs personnes riches qui ont envoyé des provisions.

« Il y a trois semaines qu'une pauvre femme Canadienne vint s'établir à Bytown. Le père est tombé malade en arrivant. La mère est obligée de pourvoir à tout, chargée de sept enfans dont le plus jeune n'a que six mois; vous pouvez voir si la misère était grande. Elle travaillait toute la nuit pour gagner quelque chose, et l'aîné de la famille âgé de douze ans bûchait aussi quand on voulait l'employer; mais ça ne suffisait pas, et personne ne connaissait leurs souffrances. Plusieurs fois ils étaient venus nous chercher, et comme ce n'était pas aux heures que nous avons prescrites nous les remettions. Enfin nous y fimes. Rien de plus triste que leur cabane, et leurs figures; ils n'avaient rien mangé depuis deux jours, et ils ne le disaient pas, ils pleuraient tous. Une de nos Sœurs leur demanda comment ils vivaient, qu'elles étaient leurs ressources, l'homme se cacha dans ses couvertes et sanglotait; la mère était désolée ainsi que les enfans. Nous comprimés tout, et nous emmenâmes les enfans pour leur donner des vivres. Le lendemain j'écrivis à une dame qui leur donna beaucoup; depuis ce tems ils ont été assistés par d'autres personnes. Le petit garçon est entretenu d'ouvrage, et le malade sera capable de reprendre bientôt ses travaux. Je ne finirais pas si j'entreprenais de tout vous dire. Oh! que nous sommes heureuses de pouvoir soulager les pauvres, nos moyens sont très-petits, mais nous informons les riches de la misère des pauvres qui se meurent à leurs portes sans qu'ils y pensent. Mais quand ils nous voient entrer dans de misérables cabanes ils nous suivent des yeux et sont curieux de savoir quels motifs nous mènent dans ces lieux de la misère. Ils sont étonnés, et ils ont honte de se laisser surpasser en générosité. Je parle des protestans. Plusieurs des premières dames m'ont invitée d'aller les voir. Je vais en profiter, je vais faire connaissance avec elles, en faveur des pauvres; je m'en suis déjà bien trouvée.....»

— Extrait d'une lettre du P. Baudrand de Bytown.

« Nous bonnes Sœurs font toujours ici beaucoup de bien, elles ont sept ou huit malades, cinq ou six orphelins et peut-être cent quarante écolières. Une association de charité s'est formé pour les aider à visiter les pauvres, à faire des cueillettes, elles ont fait une assez bonne récolte. Les protestans sont aussi zélés que les catholiques. Les journaux disaient dernièrement que ce serait une honte aux citoyens de Bytown de ne pas les aider dans le bien.

qu'elles sont. Il s'agissait d'un enfant nouveau-né qui avait été trouvé presque gelé à la porte d'une maison; il fut offert à plusieurs personnes avec promesse de salaire, aucun n'en voulut, alors deux dames protestantes l'apportèrent aux Sœurs qui, quoique sans moyens le reçurent avec joie. A propos de cela un journal qui probablement tremblait de voir cet enfant tombé entre les mains des religieuses ayant demandé ce qu'était devenu la société de bienveillance (protestante), un autre lui répondit qu'il n'en savait rien, que l'esprit de secte pourrait bien avoir étouffé l'esprit de charité, qu'on doit être heureux que cet esprit fut vivant dans les honnêtes Sœurs qui avaient fait l'office du bon Samaritain; que ce serait une honte aux citoyens de leur laisser à elles seules le trouble et la dépense. L'église ne va pas très-vite, j'espère cependant qu'on sera dans le cas de continuer. Nous avons la consolation de voir souvent de nouveaux enfans rentrer dans le sein de l'Eglise catholique; il y a quelques momens encore, une respectable dame était ici qui se prépare pour cette semaine, j'espère que son mari la suivra bientôt. Nous avons eu l'année dernière 90 mariages, 110 sépultures, et 18 baptêmes dont 34 de protestans."

La même lettre nous apprend que le P. Telmon si bien connu par ses travaux apostoliques, a été dangereusement malade, mais qu'il avait eu du mieux et qu'il y avait tout à espérer, qu'il recouvrerait sa santé.

—L'écrit suivant est traduit du *Packét* de Bytown.

"Nous avons parlé dans nos numéros précédens de l'établissement de l'Hôpital-Général de cette ville, par les *Sœurs de la Charité*. Nous avons intention de faire connaître au public les informations que nous avons eues dernièrement sur cet établissement, en y ajoutant quelques remarques. Cette institution est une œuvre publique, et comme telle, elle mérite l'attention et l'assistance des personnes bien disposées. Elle est ouverte pour tous sans distinction de croyance ou d'origine, en sorte que le bien qu'elle peut faire est un bien général. On en a déjà senti les effets, et cependant en plusieurs circonstances, ils ont échappés à la considération publique. Nous avons déjà fait connaître notre opinion qu'on avait besoin d'une telle institution dans Bytown, qui est le centre des vastes entreprises de bois sur l'Ottawa. Maintenant que l'œuvre est commencée, et que son utilité est prouvée sans aucun contredit, il ne reste plus aux habitans de cette partie que de mettre la main à la charrue, et d'éviter de la laisser échouer faute de support.

"Depuis quelque tems ces charitables Sœurs ont visité les malades et les infirmes à domicile, vu que l'hôpital n'est pas assez spacieux pour tous les recevoir. Plusieurs dames ont offert leurs services de bon cœur, et ont accompagné les Sœurs dans leurs visites; connaissant mieux les localités, leur assistance en a été nécessairement plus utile. Une association de dames s'est formée dans l'intention de former un fond pour aggrandir l'Hôpital et subvenir aux secours nécessaires pour le présent. Madame Aumont, dont la charité est si bien connue et si bien apprécié par les pauvres de Bytown, a été nommée la semaine dernière pour faire le tour de la ville, accompagnée d'une Religieuse, pour solliciter les contributions du public, et pour assurer le succès de l'entreprise; nous n'en connaissons pas encore le résultat, mais connaissant la générosité chrétienne du peuple de Bytown, nous croyons d'avance à son plein succès. Les dames qui composent l'association ont dernièrement tenu une assemblée où il a été résolu que pour donner l'exemple elles souscriraient une certaine somme par mois. Conformément à cette arrangement, on a résolu de faire aussi une collection par mois dans l'église catholique. Pour faciliter ces résolutions, on est convenu de diviser la ville en six quartiers dans chacun desquels quelques dames seront nommées pour recueillir les contributions. Ci suivent les divisions et les noms des dames qui y sont députées.

Haute-Ville.—Mmes. O'Connor, Burk, M<sup>rs</sup> Karthy et Dawson.

Basse-Ville.—Division sud, Mmes. Aumont, Masse, Delorge et Dlle. Pelland.

" Division est, Mmes. Masse, Lavoie, Marica.

" Division d'York, Mmes. Faillen et Riel.

" Division du centre, Mmes. Nadcau, Robillard, Ryan, Borette.

" Division du nord, Mmes. Bourgeois, Tasse, Paul, Oumier.

Mesdames O'Connor, Sparron et Thompson sont membres de cette société bienveillante, et manifestent par leur zèle, en travaillant pour sa réussite, leurs dispositions charitables.

Nous ajouterons seulement qu'il s'agit d'une œuvre qui fera le plus grand honneur à ceux qui y concourront, et nous chérissons l'espérance que le

peuple bien pensant de Bytown y contribuera de toutes ses forces.

—On n'apprendra sans surprise la nouvelle suivante :

Mgr. Dupuch, évêque d'Algérie, a résigné sa charge pastorale entre les mains de Sa Sainteté; son intention est de se retirer dans un couvent de Trappistes.

—Mgr. Kinsella, évêque d'Ossory, est mort, le 12 de décembre, dans Kilkenny, il avait été sacré le 26 juillet 1829; il se trouvait parmi la minorité dans le synode de novembre 1844, à l'occasion du *bequest act*. Ce vénérable prélat était aimé et chéri de tous ceux qui l'approchaient; on remarque qu'il aimait à parler français avec les prêtres Canadiens qui ont eu l'honneur de lui faire visite à sa demeure.

—Nous sommes affligés d'apprendre par le *Boston Pilot* que la santé du vénérable et zélé évêque de Boston, Mgr. Fenwick, décline de jour en jour, et l'on craint que sa maladie ne finisse par devenir fatale.

—Les citoyens de Boston ont été dans une alarme continuelle toute la nuit de vendredi dernier. Quelques incendiaires voulaient mettre le feu à la ville, et la malle de Boston rapporte qu'on a essayé de le mettre en quatorze places différentes en même tems, et que grand nombre d'effets ont été détruits. Cependant les desseins malicieux et diaboliques de ces scélérats furent frustrés par le travail et l'énergie des hommes du département du feu.

—La *Gazette de Bytown* rapporte la découverte remarquable qui suit : Dans le mois de juin dernier un nommé Edmond Dougan demeurant sur le lot 17 de la 4e. concession du Township de Nottawasaga, comté de Simcoe, en voulant boire dans un espèce de marais, aperçut quelques os, ce qui fixa son attention; il trouva une grande quantité d'os humains, environ cinq à six cents crânes; de plus, quarante livres de cuivre et quelques chaudières de même métal en mauvais état, et plusieurs haches. Un mois après un nommé W. Thompson découvrit sur le 3e. lot de la même concession du même township, neuf chaudières de cuivre rouge dont chacune pouvait contenir neuf seaux d'eau, huit de ces chaudières s'étaient bien conservées, une était rouillée; il trouva aussi, dit-on, douze coquilles de mer et une grande quantité de boutons de terre à pipe. Ces deux endroits sont éloignés l'un de l'autre d'un mille et demi, et séparés par la rivière de Nottawasaga.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

*Bénédiction d'une cloche.*—Une cérémonie touchante a eu lieu à Saint-Roch, dimanche dernier, à l'issue des vêpres; il s'agissait de bénir une cloche, pour remplacer celle que l'incendie qui a fondue bien des fortunes, avait fondue. Cette cloche est le don extrêmement libéral d'un citoyen de Saint-Roch, qui a eu la modestie de ne pas livrer son nom au public. M. et Mme Eugene Blais qui en étaient les parrains avaient revêtu leur filleule d'une robe magnifique de velours de soie violet assez ample pour fournir à un ornement complet d'église; la collecte s'est élevée à £32.

Le vénérable Messire Thomas Bédard, chapelain de l'Hôpital-Général, présidait à cette cérémonie pleine de consolations pour cette foule immense de fidèles priant avec ferveur dans ce temple réédifié qui porte encore l'empreinte d'une récente destruction; pleine de consolations, malgré sa nudité, parce que bientôt la voix de la cloche pourra leur dire le moment de chanter l'hymne de joie ou l'hymne de deuil. La cloche c'est la voix du ralliement pour ceux qui croient et qui sentent le besoin de prier; et jamais ce besoin ne se fait plus sentir à l'homme que quand il a ployé sous les souffrances du cœur ou sous le poids d'une grande calamité. Lorsqu'il a compris son néant et le néant de ce qui l'entourne, isolé sur des ruines, il se tourne vers Dieu.

M. O'Reilly fit un sermon adopté à la circonstance, et les fidèles s'en retournèrent à leurs demeures sentant encore le poids du passé, mais se redressant par les espérances de l'avenir. *Journal de Québec.*

FRANCE.

—Nous recevons la lettre suivante que nous publions avec empressement. Il ne faut pas que certaine presse des provinces s'autrise du silence du clergé, pour le calomnier impunément et bafouer platement les plus saints exercices du culte catholique;

"Broussay-en-Woëre (Meuse), 8 décembre 1845.

"Monsieur le Rédacteur,

"J'étais sur le point de vous adresser un petit compte-rendu d'une neuvaine que j'ai fait donner à ma paroisse, et qui s'est terminée le 15 novembre dernier, par des fruits abondans de grâces et de bénédictions, lorsque j'ai eu connaissance d'un article du *Journal de la Meuse*, qui s'imprime à Bar; et dont les couleurs, comme on sait, sont voltairiennes et républicaines. Cet article ne me cite pas; mais j'accepte de bon cœur le ridicule qu'il jette sur des exercices dont les ennemis du bien n'ont pu empêcher les pacifiques et heureux résultats. Avez-vous la bonté, Monsieur, de publier mes réponses aux méensonges qu'il renferme? Les voici :

“ Les cloches n'ont appelé les gens de bonne volonté que trois fois par jour et non douze par vingt-quatre heures, comme le prétend le *Journal de la Meuse*.”

“ Ce ne sont pas seulement les bonnes femmes, mais encore la plus grande partie des hommes de la paroisse, qui ont été avides d'entendre et d'admirer la douceur, la charité et les vertus du prédicateur. Le nom de P. *Nicolais*, que lui donne le journal, est encore un mensonge, sous la forme d'une bien misérable plaisanterie. M. l'abbé Delor est mon ami; je m'en fais gloire: le bien qu'il a fait est là, en dépit du journaliste.”

“ Il n'est pas vrai que le prédicateur ait prêché *invariablement* les bienfaits de la confession et la sanctification du dimanche. Il a traité d'autres matières que j'ai cru nécessaires aux besoins spirituels de ma paroisse, j'en prends encore la responsabilité. Quant au discours sur le dogme de l'éternité des peines, le *Journal de la Meuse* lui fait dire ce qu'il n'a pas dit. Plusieurs prêtres savants étaient présents. Le prédicateur n'a dit que ce que dit le catéchisme aux plus petits enfants; savoir: que Dieu, pour être juste, devait punir les méchants obstinés et morts dans l'impénitence; voilà l'enfer, l'éternité de l'Évangile; et en second lieu récompenser les justes morts dans la justice; voilà le paradis.”

“ Je m'étais aperçu qu'on préparait quelques démonstrations que je n'ose qualifier, et qui tendaient à troubler, de la porte de l'Église, les fidèles assistants: j'ai prié moi-même l'autorité locale de protéger la liberté de mes paroissiens, la liberté du culte catholique. C'est pour empêcher, ces manifestations de troubles qu'un jour les gardes champêtres ont maintenu la police sur le seuil de la porte. Tout d'ailleurs s'est passé depuis avec calme.”

“ *Il y a eu communion générale*, dit le journal en question. Eh mais quel malheur pour la France! oui; et ce ne sont pas seulement les bonnes femmes, mais une grande quantité d'hommes et de jeunes gens, mais de braves décorés, qui n'ont pas craint de communier. Il n'a pas été question de *bénédiction d'anneaux*; c'est encore une pauvre plaisanterie du journal.”

“ En vertu de la Charité et de la liberté des cultes, le pouvoir n'a pas à s'inquiéter des exercices spirituels que je donne dans l'intérieur de mon église. D'après l'avis ou le consentement de mon évêque, j'appelle qui je veux pour prêcher dans ma chaire. Je connais la tactique des ennemis de la religion: le mot de Jésuite est jeté ostensiblement à la tête des ignorans. Ce qui a été prêché chez moi pendant onze jours n'est rien autre chose que ce qu'enseigne la religion, à savoir: la soumission aux puissances, l'amour de Dieu et du prochain, le pardon des injures, la réparation des injustices, la paix des familles, la soumission des enfans envers leurs parents, la sobriété et la tempérance; de tels principes ne doivent pas inquiéter la puissance publique, mais plutôt, quoi qu'en dise le *Journal de la Meuse*, de tels enseignements ne sont-ils pas les plus fermes appuis du bonheur et de la tranquillité de la France et de la société! Que le *Journal de la Meuse* le sache donc, votre prédicateur est un bon Français, qui aime son pays; et moi-même, comme Français, je partage ses sentimens et ses principes.”

“ Je suis, avec la plus haute considération,  
abonné et votre fidèle serviteur,  
L.-A. LEROY, curé de Brousey-en-Woëvre.”

## ALLEMAGNE.

— On écrit de Breslau: “

Des retours nombreux, accompagnés de témoignages d'un profond repentir, se manifestent en Silésie, surtout depuis la publication de l'excommunication majeure, fulminée contre les apostats Theiner et Nitchk. Rien n'est donc moins étonnant que les cris de fureur que pousse Ronge, en voyant son troupeau diminuer, et se voyant lui-même dépouillé de la fausse auréole dont ses premiers promoteurs l'avaient si ridiculement couronné. On commence à le réduire généralement à sa mince valeur, en le comparant à la cymbale retentissante et l'airain sonnante dont parle l'apôtre. Dans son désespoir, il vient de publier un nouvel écrit intitulé: *Mes Ennemis nouveaux, et surtout anciens*, et dans cette opuscule, il se déclare nettement l'envoyé de Dieu, dans le même sens que Jésus-Christ se dit l'envoyé de son Père. Est-ce l'effet d'une infernale illusion, ou d'une malignité diabolique? Qui oserait trancher cette effroyable question!”

## PORTUGAL.

— Depuis quelque temps déjà, les Sœurs de la Charité étaient établies à Lisbonne. Dans le courant de l'année dernière, une personne pieuse offrit de constituer une rente pour que les vénérables Filles de Saint-Vincent de Paul pussent fonder pareillement une maison à Porto. Mais cette rente se trouvait insuffisante; et, d'un autre côté, l'esprit révolutionnaire qui a si malheureusement agité ce pays, empêchait ce charitable institut de produire les fruits bénis qui signalent partout ailleurs son existence. Ce fut dans ces circonstances que la reine de Portugal, d'après l'avis de quelques personnes religieuses, et suivant aussi l'impulsion de ses propres sentimens, résolut de procurer à ses sujets le bienfait d'un établissement si utile et si digne de reconnaissance. Sa Majesté nomma l'infante Isabelle-Marie, sa tante, protectrice des Sœurs de la Charité. Tous ceux qui connaissent la haute piété de Son Altesse royale, tous ceux qui savent avec quel zèle ardent et quel pieux amour elle favorise tout ce qui peut servir la religion et propager la charité, ont vu ce choix de la reine avec une vive satisfaction: l'inséparable générosité de la vertueuse princesse et son infatigable activité pour le bien donnent la consolante certitude que sous son auguste patronage les Filles de Saint-Vincent de Paul offriront bientôt à la nation portugaise l'édifiant

spectacle des vertus et des œuvres qui leur ont mérité partout la reconnaissance et la vénération du monde.

## ORIENT.

— D'après le *Semaphore de Marseille*, les nouvelles reines de Syrie sont affreuses. Il n'est pas d'outrage et de cruauté qu'on ne fasse subir à nos frères d'Orient. Voici le sort des prisonniers des deux sexes.

“ Aux hommes, chaque jour on leur administre individuellement et à tour de rôle, devant la porte de l'Église, deux cents coups de bâton sur la plante des pieds, avec tant de rigueur et de barbarie, que la peau tombe en lambeaux et le sang jaillit. Les femmes, outragées par la soldatesque et accablées de coups ensuite, sont plongées dans l'eau froide. Après cette triste opération, on les fait entrer dans une appartement où se trouve de la paille entassée, à laquelle on met le feu, et l'on ferme alors portes et fenêtres, toutes les issues enfin par où la fumée pourrait s'échapper; et ces pauvres femmes, pleurant, sanglotant, à moitié suffoquées, se tordent dans d'affreuses convulsions de fureur et de désespoir.”

Ce système de sauvage iniquité ne sévit pas seulement à Djezzin, mais ces ramifications s'étendent à d'autres districts, comme aux provinces de Teshah et d'Elcarouh. De l'aveu même des soldats turcs, ces atrocités qu'ils font subir aux chrétiens de Syrie ont lieu, en grande partie, disant-ils, pour venger leur co-réligionnaires d'Afrique, qui ont été enfumés dans les grottes de Dahara par les Français.

Le correspondant du *Semaphore*, après avoir donné un grand nombre d'autres détails sur les atrocités qui se commettent en Syrie ajoute:

“ Réveillez-vous donc, ô France! réveillez-vous enfin, et ne restez pas insensible, pour la première fois, aux cris déchirant de vos frères en Jésus-Christ qui se meurent sur l'autre rivage de la Méditerranée et tendent vers vous leurs bras enchaînés et sanglans!”

## ÉTATS-UNIS.

*Puseyisme aux Etats-Unis.* — Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que le puseyisme qui divise aujourd'hui l'Église anglicane, faisait de grands progrès aux Etats-Unis, parmi les Episcopaliens. De nouvelles divisions viennent d'ajouter aux troubles qui déchirent cette fraction du protestantisme. Le Recteur de l'église épiscopaliennne de l'Avent, à Boston, a introduit dans le temple qu'il dessert plusieurs cérémonies qui semblent indiquer un certain penchant pour les rites, et par conséquent, pour les croyances de l'Église romaine. Il a, entre autres, placé dans son église une table de communion, une croix, des chandeliers et un autel.

Ces énormités ont alarmé l'Orthodoxie de l'Evêque épiscopalien de l'Etat de Massachusetts qui a publiquement blâmé ces innovations. Le Ministre a répondu par une lettre rendue publique où il parle de la croix et du respect qui lui est dû, comme un Catholique pourrait le faire, et où il justifie pleinement tous les usages qu'il a introduits. Cette lettre prouve que le puseyisme est déjà puissant dans l'église épiscopaliennne, et que ses sectateurs croient pouvoir compter sur la sympathie d'un grand nombre de membres de leurs communions; on peut assurer qu'avant qu'il soit longtemps, le mouvement de retour qui se manifeste en Angleterre, se fera sentir parmi les Episcopaliens des Etats-Unis.

## NOUVELLES POLITIQUES

## CANADA.

— Deux personnes ont été arrêtées pour avoir tenté détruire le steanboat qui traverse entre le Fort Erie et Black Rock. Il paraît que pas moins de cinq tentatives ont été faites pour détruire ce vaisseau, deux en faisant des trous dans la quille, et trois en mettant d'immenses quantités de poudre dans le bois de chauffage. Les propriétaires sont obligés de faire faire-jour et nuit la garde à bord du vaisseau. *Minnère.*

## NOUVELLES D'EUROPE.

Plus récente de 21 jours. — *Arrivée du Cambria.*

A Pheuro ou nous mettons sous presse nous recevons la nouvelle de l'arrivée du *Cambria* à Boston. Nous donnons un résumé des nouvelles les plus importantes. Les jouanaux que nous avons parcourus ne disent rien de la question de l'Orégon.

La plus importante nouvelle est l'extinction des lois des Céréales Sir Robert Peel a développé clairement sa politique future. Dans trois ans le droit entrera franc de droit en Angleterre, et d'ici à cette époque le droit sera probablement entre 4 et 6s le quarter; le blé-d'inde et le sarrasin sont francs de tous droits quelconques.

Nous ne voyons pas que l'on parle de guerre en Angleterre: le rapport du secrétaire d'état américain a été reçu favorablement; on l'a réimprimé pour l'usage des membres du parlement. On voit par là, disent les journaux d'Angleterre, combien l'Angleterre désire agir à l'amiable avec les Etats-Unis.

Le manque de patates en Irlande est la source d'une grande misère et de beaucoup d'inquiétude. *Idem.*

— La chambre des représentans des Etats-Unis a terminé enfin dans la soirée du lundi 9, ses longs débats sur la question de l'Orégon par un vote qui autorise le président à signifier à la Grande-Bretagne l'abrogation du traité de 1827 et la cessation de l'occupation commune du territoire de l'Orégon à l'expiration d'une année à compter du jour de cette signification. Cette décision a été prise à l'accablante majorité de 163 voix contre 54, ou plus de 3 contre 1. Les whigs se sont trouvés également divisés en cette occasion,

La majorité se compose de 121 démocrates, 37 whigs et 5 natis; la minorité, de 37 whigs, 16 démocrates (du sud) et 1 natif. L'ex-président Adams a voté avec la majorité, les huit autres membres de la délégation du Massachusetts avec la minorité.

Dans le cours d'un débat qui eut lieu le même jour au sénat, sur le bill d'augmentation de la marine et sur la dernière correspondance au sujet de l'Orégon, le général Cass exprima l'opinion qu'il y aura guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le sénateur Westcott était de la même opinion. M. Mangun dit que la marche suivie par l'administration n'était pas de nature à diminuer les chances d'une telle catastrophe.

Les résolutions de la chambre des représentants furent portées au sénat le 10 et renvoyées au comité des affaires étrangères.

Le même jour, à la chambre des représentations, M. Mac Kay, de la Caroline du Nord, lut une lettre du secrétaire de la guerre où il était dit qu'on avait besoin immédiatement des allocations demandées pour suivre des travaux de fortification commencés sur divers points.

Le comité ajouta 300,000 piastres par voie d'amendement. *Canadien.*

Nos nouvelles de Washington vont jusqu'au 11. Après les laborieux enfantements des résolutions qui enjoignent au président Polk de notifier à l'Angleterre l'abrogation de la convention commune du territoire en litige, la chambre des représentants s'était donné un congé. Voici le texte de ces résolutions :

“ Résolu par le sénat et la chambre des représentants des Etats-Unis assemblés en congrès. Que le président des Etats-Unis fasse donner avis au gouvernement de la Grande-Bretagne que la convention entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne concernant le territoire sur la côte nord-ouest de l'Amérique à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, du 6 août 1827, signée à Londres, sera annulée et abrogée douze mois après que le dit avis aura été donné.

“ 2. Et qu'il soit résolu en outre. Que rien de ce qui est ici contenu n'est destiné à empêcher l'exercice du droit et de la discrétion laissés aux autorités qu'il appartient, du côté des deux parties contractantes, de renouveler ou de poursuivre des négociations pour un règlement amiable de la controverse concernant le territoire de l'Orégon.”

Dans le sénat, à la demande du général Cass, le bill de la marine a été remis, et la question de l'Orégon a été immédiatement abordée. Trois propositions différentes ont été mises à l'ordre du jour; celle du comité des affaires étrangères, celle de M. Hannegan qui nie au gouvernement le droit de compromettre avec une puissance étrangère sur une question de territoire national, et celle de M. Calhoun émettant une doctrine tout opposée. La discussion a été ouverte par un discours belliqueux de M. Allen qui a soutenu les principes de M. Hannegan et la marche de l'administration. Ce discours a occupé toute la séance du 10.

Le général Cass a déclaré que c'était à tort qu'on lui avait fait dire que la guerre était inévitable. “ Ce que j'ai dit, ajouta l'honorable sénateur, c'est que je craignais que la guerre ne vint, et j'avoue que chaque jour a augmenté mes appréhensions. Il y avait de grands motifs de crainte avant la communication faite par le président au congrès, et il y en a de plus grands encore aujourd'hui. Personne ne peut douter que les armements de la Grande-Bretagne ne soient faits par elle pour s'en servir, et quand je considère l'étendue extraordinaire de ces armements, je suis irrésistiblement conduit à penser qu'elle se prépare à frapper le coup le plus terrible qu'une nation ait jamais porté à une autre.”

Quelque paradoxal que cela puisse paraître, la publicité donnée à la dernière correspondance diplomatique à la vote de la chambre des représentants sont généralement considérés par la presse comme ayant une tendance pacifique. Cette opinion est sans doute le fruit de l'impression produite par la lettre de M. Maclane au sujet des armements de la Grande-Bretagne, et elle paraît justifiée par la seconde résolution ajoutée par voie d'amendement, et qui enjoint en quelque sorte à M. Polk de continuer ou de reprendre les négociations, ce qu'il ne peut faire sans abandonner ses prétentions à “ tout le territoire ” ou sans accepter un arbitrage quelconque. Des correspondances de Washington disent, en effet, qu'à la sollicitation d'hommes honorables et influents, M. Pakenham avait écrit pour demander à son gouvernement l'autorisation d'accepter l'offre naguère faite du 49e degré de latitude, avec quelque légères variations, et que le président avait promis aux mêmes personnes de ne pas retirer cette offre si on l'acceptait. *Idem.*

*Mouvements militaires.*—Le 6e. régiment qui se trouve maintenant à Mullinger (Irlande), a reçu l'ordre de s'embarquer à Cork pour Halifax (Nouvelle-Ecosse). *Idem.*

—Une assemblée de citoyens de Québec a dû avoir lieu mardi au palais de justice pour l'organisation d'une société d'agriculture du comté de Québec.

*Maison de jeu à Québec.*—Le grand jury de la cour criminelle de ce district dont la session vient de finir dit dans son *présentment* “ qu'il a toute raison de croire qu'il existe certaines maisons à Québec où le jeu, cette peste de la société, est porté à l'excès, et qu'un prompt remède doit être apporté immédiatement à ce fléau. *Idem.*

*Effets de l'eau-de-vie (Brandy).*—Le *Bridgeton Chronicle*, de New-Jersey, dit : “ Nous apprenons qu'un jeune homme mourut à Millville jeudi dernier, d'avoir bu 21 petits verres (verres à pattes) d'eau-de-vie, sans laisser le comptoir. *Journal de Québec.*

## SAVOIE

—Une lettre de Turin contient ce qui suit :

“ Une consternation générale règne dans la Savoie. Non-seulement la maladie des pommes de terre menace les habitants de la famine, mais dans ces derniers temps les incendies ont augmenté dans une proportion si effrayante, qu'on les considère comme le résultat de la malveillance pour exciter le peuple à la révolte. On met surtout le feu aux granges, et l'asile du pauvre n'est point respecté. Le gouvernement a promis de fortes sommes à ceux qui feraient connaître les auteurs de ces incendies.”

## ÉTATS-UNIS.

*De l'abolition de la peine de mort.*—Cette cause fait de jour en jour d'immenses progrès dans les Etats-Unis. M. John Quincy Adams s'en est déclaré le champion dans une lettre que publie aujourd'hui une feuille de la Nouvelle Angleterre, et de laquelle nous extrayons le passage suivant :

“ Chaque pas que je pourrai faire pour le triomphe de cette cause; je le ferai avec un inexprimable plaisir; et nonobstant l'arrêt du Tout Puissant qui porte que quiconque tue par le glaive, par le glaive périm, la révocation de cet arrêt marquerait, si mes vœux étaient exaucés, la dernière période de la perfectibilité humaine sur la terre, et je travaillerais avec joie pour arriver à un semblable résultat. Mes plus ardues prières sont donc pour le succès des efforts que vous faites pour arriver à l'abolition de la peine capitale, et s'il vous était possible de faire modifier les lois du pays de manière à ce qu'elles ôtent au gouvernement le droit d'enlever à l'homme la vie que lui donna son créateur, je considérerais cette modification comme l'avant-coureur de l'ère brillante où nul ne pourrait plus disposer des jours de son semblable.”

A New-York, dans une immense assemblée publique qui vient d'être tenue dans l'établissement formant l'angle des rues Broadway et Lispenard, des résolutions ont été adoptées à l'unanimité, portant qu'un comité par chaque district municipal serait chargé de faire circuler des pétitions demandant à la Législature l'abolition de la peine de mort.

Un journal sous le titre de “Spirit of the Age” (L'esprit du siècle) a été établi pour défendre cette cause morale, philosophique et humanitaire,

## ADRIENNE ET MARGUERITE.

La correspondance de Marguerite et du général était au contraire très-active. Elle lui rendait un compte détaillé, et d'une admirable lucidité, des travaux qu'elle faisait faire à Savenay. M. d'Ermançe s'étonnait de l'habileté de sa belle-sœur, et brûlait du désir d'aller voir sa propriété. Enfin, après quatre ans d'un travail assidu, il trouva un instant de liberté, et courut à Savenay. Adrienne l'y suivit avec tout l'éclat de sa nouvelle position, et jouissait avec orgueil de se montrer dans sa gloire à ses *vassaux*, et surtout à Marguerite. “ Quel sera son étonnement, se disait-elle, de me voir entourée de tout ce luxe ! Pauvre femme ! elle a été riche aussi, mais sans savoir jouir de sa fortune. Cette âme-là ne savait pas comprendre une position élevée ; moi, au contraire, destinée à la grandeur par ma naissance, je me retrouve dans mon élément. Aussi quelle différence entre moi et la pauvre femme ruinée ! ”

La pauvre femme ruinée ne fut ni surprise, ni envieuse, en voyant arriver madame la *comtesse* d'Ermançe. Elle fut polie, prévenante, et ne se montra pas bassement reconnaissante. Prenant avec un tact parfait le ton qui convenait au rôle qu'elle jouait au château, elle ne tutoya plus Adrienne, qui l'embrassa en courant, se dit exténuée de lassitude, et se jeta dans son lit en arrivant, sans adresser un mot gracieux à Marguerite sur le goût exquis qui brillait dans son appartement. Tout y était prévu avec les soins les plus délicats ; tout y disait que l'amitié avait présidé à embellir ces lieux. Adrienne se borna à quelques mots de cette politesse banale qui devient insultante quand elle remplace des habitudes amicales.

M. d'Ermançe, au contraire, était pressé de se trouver seul avec Marguerite. Lorsqu'ils furent rentrés dans le salon, il lui dit d'une voix émue : “ Pourquoi me prierez-vous de vous appeler ma sœur ? Pourquoi ne pas vous faire connaître sous un nom que vos vertus ont toujours honoré ?—Parce que ce nom qui est le vôtre, m'aurait attiré des visites, des invitations, et je voulais vivre seule. —Ne vous ennuyez-vous pas dans cette retraite ?—Jamais : en m'y donnant l'hospitalité, vous m'avez fourni les seuls moyens qui puissent adoucir mon inconsolable douleur : la solitude et l'occupation. —Et moi, ma chère Marguerite, que ne vous dois-je pas ? Que de peines vous avez prises ici ! La nuit ne me permet pas de voir en détail tout ce que j'admire demain, avec tant de plaisir. Mais d'abord parlons de vous.—Ah ! mon frère, parlons surtout de notre cher Edouard : voilà quatre ans que je n'ai prononcé son nom. Ah ! parlons de lui, toujours de lui. Mon petit Maurice n'est pas encore d'âge à comprendre mon malheur et le sien.”

Et l'on parla de ce frère si chéri, de cet époux tant regretté ; bien des heures s'écoulèrent dans ce doux entretien. Il semblait à ces deux amis qu'Edouard était encore au milieu d'eux, et qu'à force

de rappeler ses traits, ses paroles, jusqu'à ses moindres gestes, ils avaient mis la mort en présence de la vie. Le général voulut voir Maurice, féliciter Marguerite sur son fils : charmant enfant qui, élevé par la vertu, ne pouvait que devenir bon et vertueux. "J'adopte Maurice, s'écria le bon M. d'Ermançe, et je fais mon affaire de son avancement." Marguerite, enfin tranquille sur l'avenir de son fils, rendit mille actions de grâce à son frère.

Le lendemain, elle n'osa se présenter qu'à dix heures chez Adrien. Celle-ci, entourée de ses femmes, faisait sa toilette devant une grande glace où vint se réfléchir la figure de Marguerite. Cette figure, si douce et si charmante, quoique sans beauté réelle, brillait alors de tout l'éclat de la jeunesse et de la santé. Quel contraste avec Adrienne, dont le visage pâle et amaigri laissait à peine le souvenir de ce qu'elle avait été !

Madame d'Ermançe fit rapidement la comparaison de sa figure avec celle de Marguerite, et le dépit qu'elle en ressentit colora fortement ses joues et vint réveiller sa jalousie. Vouloir dissimuler son trouble, elle poussa un cri, comme si l'arrivée de son amie l'eût surpris et effrayé. "Je vous fais peur, madame ?—C'est vrai ! vous êtes tellement engraisée ; que je ne vous ai point reconnue d'abord. Prenez garde à cet excès d'engorgement, il vous vieillirait beaucoup. N'est-ce pas, mon ami, continua Adrien en s'adressant au général qui entra, n'est-ce pas que madame Brunet est devenue trop grasse ?—Du tout, je la trouve à merveille. Ah ça, es-tu pris ? Nous allons tout voir ; je te prévient que tu n'auras qu'à admirer, Madame Brunet a fait des miracles dans ce vieux castel."

Marguerite se retira pour échapper aux louanges de son frère et à l'humour très-prononcé d'Adrienne.

M. d'Ermançe, content et rajeuni, parcourait tout son domaine avec une joie d'enfant, et croyait qu'Adrienne allait partager son admiration. Il l'entraîna d'étage en étage, de chambre en chambre ; lui fit parcourir le parc, le potager, jusqu'à la basse-cour, répétant partout : "C'est cependant Marguerite qui a fait cela !—Oh ! c'est la femme universelle, répondit Adrien avec orgueil ; elle sait tout, elle se rend maîtresse de tout même de sa douleur. Qu'elle ne vienne pas m'étaler ici ses éternels regrets, sa constance, son amour du désert !... Ah ! vraiment ! il serait trop ridicule de parler de ses douleurs avec des joues si rebondies et si colorées. Ce serait un contre-sens qui me mettrait hors de moi."

Le général s'arrêta tout court, et regardant fixement sa femme : "Est-ce sérieusement, lui dit-il, que tu doutes de la sensibilité de Marguerite ?—Oui.—J'en suis fâché pour toi. Ne pas apprécier une femme comme elle, est un tort ou un malheur.—Tu as raison, reprit Adrienne avec un de ses airs les plus dédaigneux : la femme qui sait compter avec tes fermiers et agrandi tes écuries, est une divinité devant laquelle tout doit plier le genou. La voilà dans la cour ; donnant des ordres à ses gens : je te laisse libre de te livrer à ton adoration pour elle."

M. d'Ermançe, stupéfait, resta immobile, et se demanda : "Que veut dire ceci ?" Un vague soupçon glissa dans son esprit et le fit tressaillir. "Non, se dit-il pour se rassurer, non, cela ne peut être... un sentiment si bas !..."

Pendant les jours qui suivirent cette scène, Adrienne fut capricieuse, froide, l'impolie même avec Marguerite ; et le général, de plus en plus mécontent de sa femme, sentait diminuer son affection pour elle : il est si difficile d'aimer encore ce que l'on commence à mépriser !

La campagne n'est qu'une vaste prison pour les gens dont le cœur aride ne sait point admirer la nature. Adrienne, y mourant d'ennui, fit des visites dans tout le voisinage. Là elle reprit, avec sa passion pour plaire, toutes ses grâces et ses moyens de séduction. On la trouve parfaitement aimable, et on s'empresse de lui rendre sa visite. Elle engagea plusieurs de ses voisins à dîner pour le dimanche suivant, et tous furent exacts au rendez-vous. La marquise de Belmont était de ce nombre : c'était une femme d'un certain âge et jouissant de la considération la mieux méritée. A peine était-elle entrée, qu'elle s'écria : "Où donc est madame Brunet ? j'ai le plus grand désir de connaître cette femme extraordinaire.—Extraordinaire ! fit Adrienne avec un sourire dédaigneux.—Oui, madame, extraordinaire, et très-extraordinaire : le bien qu'elle fait dans ce pays est inexprimable.—Et que fait donc de si miraculeux madame Brunet ?—Nous allons vous le dire, et je suis sûr que mes voisins ajouteront quelques coups de pinceau au tableau que je ne ferai qu'esquisser."

Là-dessus madame de Belmont, s'exprimant avec toute la chaleur d'une belle âme qui s'enthousiasme pour ce qui est vertueux, fit un récit rapide et animé des belles et bonnes actions de Marguerite.

Chacun applaudit à cette peinture fidèle, et joignit son admiration à la vive admiration de la marquise. Celle-ci, s'adressant à Adrienne, la conjura de lui dire ce que c'était que madame Brunet, et par quelle aventure une femme d'un si rare mérite était reléguée dans ce village. "D'où la connaissez-vous, madame ?—Mon Dieu, je l'ai rencontrée par hasard. Appréciant en elle quelques bonnes qualités, j'ai prié le général de venir au secours de cette femme sans fortune, et sans famille. Elle fuit le monde, et dîne dans sa chambre : c'est un petit travers ; mais qui est sans défaut ?"

Le général, qui avait écouté avec attention, quoique causant dans un autre coin du salon, lança un regard courroucé sur Adrienne, et dit, en s'approchant : "Je vois avec plaisir que madame Brunet est appréciée par vous, mesdames : votre approbation m'est précieuse, car j'ai pour elle la plus tendre affection.—Eh bien ! monsieur, priez-la donc de dîner avec nous ?—N'en faites rien, mon cher ce serait un triste service à lui rendre. On peut avoir de grandes vertus et peu d'esprit, peu de bonnes manières : sous ce rapport, madame Brunet est fort ordinaire."

Ici Adrienne fut interrompue par le général, qui sonnait avec violence. Un domestique parut, et M. d'Ermançe lui dit d'une voix émue : "Priez madame Brunet de descendre à l'instant." Quelques minutes après, Marguerite entra dans le salon avec cette grâce modeste et cet air de dignité qui est le cachet de la vertu. Frappé de respect à cette aimable apparition, tout le monde se leva spontanément, et le général, prenant Marguerite par la main, la présenta à ses convives en disant avec une gravité où l'on démêlait beaucoup d'émotion : "J'ai l'honneur de vous présenter, non pas madame Brunet, mais madame Edouard d'Ermançe, veuve de mon frère chéri : elle s'est dépouillée d'une belle fortune désastre non méritée. Sa modestie a voulu ensevelir ici ses vertus ; quant à moi, je n'ai pu me refuser plus longtemps au bonheur de me dire le frère de cette femme angélique."

—Ah ! mon frère, que faites vous ? dit Marguerite en détournant sa tête pour cacher ses larmes et sa rougeur.—Je venge la vertu." Et un nouveau regard du général apprit à Adrienne que son mari avait enfin pénétré le secret de sa jalousie. Surmontant sa stupéfaction et sa colère, madame d'Ermançe répondit : "Vous avez tort, mon ami, de manquer à la parole que nous avions donnée à notre chère Marguerite ; peut-être vous pardonnera-t-elle cette indiscretion en voyant combien nous sommes heureux de retrouver notre sœur."

Ces paroles ne purent dissiper le ressentiment du général, ni faire prendre le change à ceux qui venaient d'être témoins de cette scène. On entourait Marguerite, et les louanges qui retentirent à son oreille, quoique faites avec délicatesse, augmentèrent sa confusion, car il y a une chasteté de l'âme qui, pour échapper à l'admiration générale, voudrait pouvoir se cacher sous les voiles les plus épais.

L'espèce d'ovation dont Marguerite était l'objet avait peut-être aussi pour but de la venger des mépris d'Adrienne. L'enjeu qui dévorait madame d'Ermançe n'était plus un secret pour personne, et cette découverte acquit la dernière évidence, lorsque Adrienne se trouva mal à la fin du dîner : forcée de passer dans sa chambre, elle y fut suivie par Marguerite. Pauvre Marguerite ! elle repâta, peu après, toute en larmes. Sa douleur était suffisamment expliquée par quelques paroles de colère prononcées par Adrienne, et entendues dans le salon. "Personne ne douta que Marguerite ne fût la victime d'une injuste inimitié. On la retint au moment où elle allait s'esquiver, et madame de Belmont s'emparant de son bras, lui dit : "Venez donc nous montrer vos travaux." On s'empresse de suivre ces dames dans le parc.

Le général, resté seul, entra chez sa femme. "Comment vous trouvez-vous ? lui dit-il sévèrement.—Eh ! que vous importe ? lui répondit-elle avec colère. Après l'affront auquel vous m'avez exposée, puis je croire que vous me portiez quelque intérêt ?—Vous savez, Adrienne, à quel point je vous ai aimée, estimée... Ah ! ce dernier sentiment, pourquoi faut-il que votre conduite vienne l'éteindre en moi ?—Ainsi, vous me méprisez ? qu'ai-je donc fait ?—Vous avez haï et calomnié la vertu malheureuse.—Dites plutôt que j'ai supporté avec une inconcevable patience qu'une hypocrite usurpât ici le rôle de maîtresse de maison.—Une hypocrite !" s'écria le général d'une voix terrible. Une querelle pleine d'emportement suivit ces mots, et les deux époux se séparèrent furieux l'un contre l'autre : M. d'Ermançe surtout était honteux d'avoir été si longtemps l'esclave d'une femme incapable d'avoir un sentiment généreux.

Obligé de faire les honneurs de chez lui, le général rejoignit la société, et composa comme il put son maintien. Il ne put parvenir



à effacer les traces d'une émotion pénible; et sa pâleur éclairant Marguerite, elle ne douta pas qu'il ne se fût passé quelque chose de fâcheux. Aussi se hâta-t-elle d'accepter, et de faire agréer à M. d'Ermançe la proposition que venait de lui faire madame de Belmont de passer quelques jours à sa terre. Le général entra dans un arrangement que la délicatesse de Marguerite avait peut-être provoqué. Elle partit le soir même avec son fils, que la marquise comblait de caresses, et tous les convives quittèrent Savenay, se promettant de n'y plus revenir tant qu'Adrienne y serait.

Hélas! ils n'eurent pas longtemps à attendre! Madame d'Ermançe en proie à deux passions terribles, revint brusquement à Paris, où elle tomba malade. Marguerite accourut près d'elle, employa tous les moyens pour vaincre l'animadversion de son ancienne amie, et pour se faire pardonner le tort d'avoir raison. Ce tort est un de ceux que l'orgueil pardonne le moins: toute supériorité le blesse. Si Marguerite eût été une femme ordinaire, Adrienne eût continué d'avoir pour elle une de ces amitiés nonchalantes qui ne tiennent pas au cœur, mais à l'habitude. Elle haïssait Marguerite, parce que Marguerite, sans le vouloir, sans le savoir, s'était acquise une considération générale. Le monde délaisse la vertu, parce qu'il rougit devant elle de ses habitudes extravagantes: il la fuit et l'admire toute à la fois. Cette observation avait frappé Adrienne sans la convertir. Elle expira la haine dans le cœur, et cependant sans remords: suite funeste d'une existence frivole, où l'âme meurt d'inanition, où la conscience est paralysée, où on a même plus la vertu du repentir. On s'endort tranquille pour se réveiller désespéré.

Le général regretta peu sa femme. Lorsqu'il se retira des affaires, il vint finir ses jours à Savenay, près de l'excellente Marguerite. Il la retrouva la même, régnant sur tous les cœurs par le charme d'une vertu douce, active et toujours indulgente.

Maurice, à vingt ans, était tout ce que le cœur et la raison de Marguerite pouvaient désirer. Ses visites à Savenay y repandaient la joie la plus vive. Le général était fier de son fils adoptif et heureux de verser sur lui les bienfaits les plus délicats.

L'existence de cet excellent homme, et celle de Marguerite se prolongea très-longtemps. Dieu sembla vouloir prouver de plus en plus à la terre que, s'il éprouve les juste par des adversités terribles, il ne les frappe ainsi que pour nous faire voir combien est belle la vertu qui lutte avec courage et sans ostentation avec le malheur, et qu'enfin le Ciel récompense et souvent dès ce monde, la sublime résignation de ses fidèles adorateurs. (FIN.)

#### AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)  
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.  
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD, RUE NASSAU, No. 5.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment D'ETOFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les prix réduits, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de

DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents.  
CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins.  
GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.  
BANDES DE DALMATIQUES, *appareillant* les chasubles et les chapes.  
ETOILES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées.

Le tout accompagné d'un assortiment complet de FRANGES et GALONS en OR ARGENT et soie de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques *Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement*, [avec gloire au centre], confectionnées en France.

—AUSSI—

Une *Chape et deux Dalmatiques* en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.

EN S'ADDRESSANT A L'HOPITAL-GENERAL, MM. les Curés rencontreront une *Garantie irrécusable*, de la *qualité* et de la *valeur* des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux *Dames de cet Etablissement*, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière *plus gracieuse et plus solide* qu'on ne les fait à Paris même.

Les objets en *Bronze, or ou argent* ne seront importés que sur commandes, et livrés, par là même, dans leur *fraîcheur* et la  *nouveauté* de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,  
Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

#### AVIS AUX INSTITUTEURS.

—A VENDRE,—

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de *Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique*.—Prix, 5 shillings la douzaine; 6 deniers en détail.—S'adresser au Bureau des *Mélanges* ou à l'ÉVÊQUE.

#### BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Enca Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement,—sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif,) d'acheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent l'acquéreur pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en Scaut.

D. B. PAPINEAU.  
C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fv.

#### L'ART EPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie., rue St. Vincent.

" C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.

" Rolland et Thompson, rue St. Vincent.

" Chapeleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Évêque.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.

F. CINQ-MARS.

#### ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

FRANCOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Évêché.  
6 Février.

#### LIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES.

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }  
6 novembre 1845. }

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, d.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, PROPRIÉTAIRES, ÉDITEURS.

IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.